

UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE
Faculté des Sciences et Techniques

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Licence 2

PHYSIQUE CHIMIE

- Parcours RENFORCE -

Année 2019 - 2020

Domaine : Sciences - Technologies - Santé

Licences	Parcours
Sciences pour l'ingénieur	- Electronique, Energie électrique et Automatique - trinational ICS
Informatique	Informatique MIAGE – Parcours transfrontalier
Informatique	Mathématiques
Sciences pour l'ingénieur	Mécanique
Physique, Chimie	- Chimie, + chimie Regio Chimica - Environnement, Sécurité, Risques - Physique - Licence renforcée Physique/Chimie



Sommaire

Table des matières

1. L'UFR Sciences et Techniques.....	3
2. Le campus.....	4
2.1. Le plan.....	4
2.2. Localisation des salles d'enseignement.....	5
3. Scolarité.....	6
3.1. Service de scolarité.....	6
3.2. Inscriptions.....	6
3.3. Validation d'U.E.....	7
3.4. Boite mail UHA.....	7
3.5. Le calendrier universitaire.....	8
3.6. Les emplois du temps.....	9
3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap.....	10
3.8. Les sportifs de haut niveau.....	11
3.9. Les étudiants salariés.....	11
3.10. Les étudiants boursiers.....	12
3.11. Etudiants Campus France.....	13
3.12. Lexique des abréviations universitaires.....	13
4. Les modalités de contrôle des connaissances – MCC.....	14
5. Informations importantes.....	17
5.1. Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence :.....	17
PIX (nouvelle certification des compétences numériques).....	17
5.2. Plagiat : (concerne TOUT travail rendu par l'étudiant).....	17
5.3. Examens :.....	17

1. L'UFR Sciences et Techniques

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, aussi appelée Faculté des Sciences et des Techniques, a été créée en 1958. Elle est située sur le campus Illberg à Mulhouse.

Elle a pour missions :

- la formation initiale et continue de haut niveau scientifique
- la formation par alternance (niveau Master)
- la recherche scientifique et technologique, ainsi que la valorisation de ses résultats
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- la coopération internationale

Direction : L'UFR Sciences et Techniques est dirigée par un Directeur:

Directeur : M. Mickaël DERIVAZ (mickael.derivaz@uha.fr)

Responsable licence 1ère année : Mme Dominique SCHWARTZ

Responsable licence 2ème année : Mme Marie-Christine HANF

Responsable licence 2ème année PHYSIQUE CHIMIE Parcours RENFORCE :
M. François VONAU

Les différents responsables de formation des licences:

Mentions	Parcours	Responsable
SPI	Electronique, Electrotechnique et Automatique Parcours trinational ICS	M. HERMANN Gilles gilles.hermann@uha.fr
Informatique	Informatique et MIAGE	M. RIVIERE Stephane stephane.riviere@uha.fr
Informatique	Mathématiques	M HADJAR Amine amine.hadjar@uha.fr
SPI	Mécanique - trinationale Mécatronique	Mme JUNG Corinne corinne.jung@uha.fr
Physique, chimie	Chimie, parcours Regio Chimica	Mme BALLY-LE GALL Florence regiochimica.enscmu@uha.fr
Physique, chimie	Environnement, Sécurité, Risques	M. LEYSSENS Gontrand gontrand.leysSENS@uha.fr
Physique, chimie	Physique	M. PIRRI Carmelo carmelo.pirri@uha.fr
Physique, chimie	Chimie	M. PARMENTIER Julien julien.parmenTIER@uha.fr
Physique, chimie	Licence renforcée - Physique - Chimie	M. VONAU François francois.vonau@uha.fr
STAPS	Activités Physiques Adaptées et Santé	M. PONCHE Arnaud arnaud.ponche@uha.fr

2. Le campus

2.1. Le plan



Plan Campus Illberg UHA

- (A) Gymnase Universitaire
- (B) Maison de l'Université - Présidence
- (C) Chantier Learning Center
- (D) EPS - European Physical Society
- (E) FST - Faculté des Sciences et Techniques
CLAM - Certification et Langues par Apprentissage Multimédia
- (F) Amphithéâtres :
Pierre Weiss - Paul Schutzenberger - Jacques Hadamard
- (G) SCD - Service Commun de Documentation (BU Illberg)
- (H) FLSH - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
- (I) ENSISA Lumière - École Nationale Supérieure
d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (J) Résidences universitaires
- (K) FST - Faculté des Sciences et Techniques
SERFA - Service de Formation pour Adultes
- (L) IS2M - Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
- (M) ENSISA Werner - École Nationale Supérieure
d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (N) Restaurant universitaire - Cybercafé
- (O) IRJBD - Institut de Recherche Jean-Baptiste Donnet
(COB, GRE, IS2M et LPIM)
- (P) ENSCMu - École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse
Nef des sciences
- (Q) Maison de l'Étudiant
BVE - CFAU - CLOUS - Écoles Doctorales - LAMIE - Médecine -
Mission Handicap - Relations Internationales - Scolarité -
SIO/BAIPS - SUAC
- (R) Résidences universitaires

Accès Transport :

- | | |
|--------------------|----------------|
| Parking Libre | Parking Tram |
| Parking Personnels | Vélocité |
| Bus | Tram |
| 17 Gifop | 2 Illberg |
| 51 Université | Défibrillateur |

Campus Illberg - 2 rue des Frères Lumière 68093 Mulhouse



FST n°18 Bâtiment K

2.2. Localisation des salles d'enseignement

Bâtiment	Salle	Localisation
FST 18 rue F.Lumière Bâtiment K	<p><u>Amphithéâtres :</u></p> <p>ILL_K_AMPHI A ILL_K_AMPHI TAGLANG ILL_K_AMPHI GB (Gaston Berger)</p> <p><u>Salles de COURS ou TD :</u></p> <p>ILL_K_001 à 007 ILL_K_100 à 106</p> <p><u>Salles TP :</u></p> <p>ILL_K_TP CHIMIE PHYS ILL_K_TP CHIMIE MINE ILL_K_TP CHIMIE ORGA ILL_K_TP PHYS 1 ILL_K_TP PHYS 2 ILL_K_TP EEA</p> <p><u>Salles informatique :</u></p> <p>ILL_K_008 ETUDIANTS (info en libre service 12 postes) ILL_K_107 INFO ILL_K_109 INFO</p>	<p>rez de chaussée rez de chaussée 1^{er} étage</p> <p>rez de chaussée 1^{er} étage</p> <p>1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage rez de chaussée rez de chaussée rez de chaussée</p> <p>rez de chaussée 1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage</p>
FST 6 rue F.Lumière Bâtiment E	<p>ILL_E_LABO LANGUES ILL_E_A et B ILL_E_S01 à S04</p>	<p>1^{er} étage 1^{er} étage rez de chaussée</p>
FST 6 rue F.Lumière Bâtiment F	<p>ILL_F_1 à 4</p>	<p>1^{er} étage</p>
ENSISA Lumière Bâtiment I	<p><u>Salles informatique :</u> ILL_I_E37 (42 postes) ILL_I_E39 (27 postes)</p>	<p>2^{ème} étage</p>

3. Scolarité

3.1. Service de scolarité

**Responsable pédagogique de la 2ème année de licence
PHYSIQUE / CHIMIE Renforcée:**
M. François VONAU, francois.vonau@uha.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :

du LUNDI au VENDREDI de 7 h 45 à 12 h 30 – Fermé les après-midis.

Responsable de la scolarité L2 Physique Chimie, Renfort Physique Chimie :
Mme Sylvie MUNCH. sylvie.munch@uha.fr, 03 89 33 62 05
Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf le mercredi)

Mme Munch est votre personne référente en licence 2ème année Physique Chimie, Environnement pour la remise de vos justificatifs d'absence ou de tout autre renseignement concernant votre scolarité.

Scolarité L1 : Mme VERNEREY Christine, christine.vernerey@uha.fr, 03 89 33 62 03
Scolarité L3 : Mme KEMPF Catherine, catherine.kempf@uha.fr, 03 89 33 62 06

Retrouvez les informations détaillées concernant la Faculté des Sciences et Techniques sur le site internet : <http://www.fst.uha.fr>

3.2. Inscriptions

Deux inscriptions obligatoires

Inscription administrative : vous permet d'obtenir votre statut étudiant, votre carte "mon pass campus", l'accès à la B.U., aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives,... Cette inscription s'effectue à la scolarité centrale - maison de l'étudiant - bâtiment Q avant le **30 septembre 2019** au plus tard.

Les étudiants qui n'ont pas pu finaliser leur inscription administrative avant la rentrée sont autorisés à suivre les enseignements hormis les TP. Le non-paiement des frais de scolarité entraîne l'impossibilité de suivre les TP (pas de couverture en cas d'accident).

Inscription pédagogique : elle complète l'inscription administrative. Elle s'effectue à la scolarité de la FST à l'aide de la fiche pédagogique remise le jour de la rentrée. Les redoublants mettront à jour la fiche de l'an passé.

Ne ratez pas cette étape indispensable pour l'enregistrement de vos résultats.

Pensez à communiquer à la scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone,...) intervenant au cours de l'année universitaire.

Sans inscription pédagogique, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves d'examens et l'étudiant boursier devra rembourser les sommes déjà perçues.

3.3. Validation d'U.E.

Les étudiants ayant acquis une ou plusieurs UE similaires à celles de la licence 2 dans une autre université peuvent demander par écrit la validation de ces notes auprès du responsable de leur filière **avant le 15 septembre 2019.**

3.4. Boîte mail UHA

Attention : durant l'année des informations diverses vous seront envoyées sur votre boîte mail UHA. Vous devez impérativement consulter votre boîte mail UHA tous les jours et faire, en début d'année, un transfert automatique vers votre boîte personnelle.

3.5. Le calendrier universitaire

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020											
LICENCE 2ème année											
Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
1 J		1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 M	Jour de l'An
2 V		2 L		2 M		2 S		2 L		2 J	
3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 D		4 M		4 V		4 L		4 M		4 S	
5 L		5 J		5 S		5 M		5 J		5 D	
6 M		6 V		6 D		6 M		6 V		6 L	
7 M		7 S		7 L		7 J		7 S		7 M	
8 J		8 D		8 M		8 V		8 D		8 M	Fin des examens
9 V		9 L	Rentrée 10h	9 M		9 S		9 L		9 J	du
10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 V	
11 D		11 M		11 V		11 L	Armistice	11 M		11 S	
12 L		12 J		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 M		13 V		13 D		13 M		13 V		13 L	Semestre 3
14 M		14 S		14 L		14 J		14 S		14 M	
15 J		15 D		15 M		15 V		15 D		15 M	Reprise S4
16 V		16 L		16 M		16 S		16 L		16 J	
17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 D		18 M		18 V		18 L		18 M		18 S	
19 L		19 J		19 S		19 M		19 J		19 D	
20 M		20 V		20 D		20 M		20 V		20 L	
21 M		21 S		21 L		21 J		21 S		21 M	
22 J		22 D		22 M		22 V		22 D		22 M	
23 V		23 L		23 M		23 S		23 L		23 J	
24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 V	
25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	Vacances de Noël	25 S	
26 L		26 J		26 S		26 M		26 J		26 D	
27 M		27 V		27 D		27 M		27 V		27 L	
28 M		28 S		28 L	Vacances d'Automne	28 J		28 S		28 M	
29 J		29 D		29 M		29 V		29 D		29 M	
30 V		30 L		30 M		30 S		30 L		30 J	
31 S				31 J				31 M		31 V	
Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 S		1 D		1 M		1 V	Fête du travail	1 L	Pentecôte	1 M	
2 D		2 L		2 J		2 S		2 M		2 J	
3 L		3 M		3 V		3 D		3 M		3 V	Jury S3 + S4
4 M		4 M		4 S		4 L		4 J	Jury S4 sess1 + comp	4 S	Sess2 + comp
5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 D	+ Diplôme
6 J	Jury S3 Sess1	6 V		6 L		6 M		6 S		6 L	
7 V		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M	
8 S		8 D		8 M		8 V	Armistice	8 L		8 M	
9 D		9 L		9 J		9 S		9 M		9 J	
10 L		10 M		10 V	Vendredi Saint	10 D		10 M		10 V	
11 M		11 M		11 S		11 L		11 J		11 S	
12 M		12 J		12 D	Pâques	12 M		12 V		12 D	
13 J		13 V		13 L	L. Pâques	13 M		13 S		13 L	
14 V		14 S		14 M		14 J		14 D		14 M	Fête Nationale
15 S		15 D		15 M	Vacances de Printemps	15 V	Fin des	15 L		15 M	
16 D		16 L		16 J		16 S		16 M	Examens	16 J	
17 L		17 M		17 V		17 D		17 M	Session 2	17 V	
18 M		18 M		18 S		18 L	examens du	18 J	Semestre 3	18 S	
19 M		19 J		19 D	(L2 Renfort, une seule semaine, celle du 13/04)	19 M	Semestre 4	19 V		19 D	
20 J		20 V		20 L		20 M	Ascension	20 S		20 L	
21 V		21 S		21 M		21 J	Semestre 4	21 D		21 M	
22 S		22 D		22 M		22 V		22 L		22 M	
23 D		23 L		23 J		23 S		23 M	Examens session 2	23 J	
24 L	Vacances d'Hiver	24 M		24 V		24 D		24 M	Semestre 4	24 V	
25 M		25 M		25 S		25 L		25 J		25 S	
26 M		26 J	Duathlon	26 D		26 M		26 V		26 D	
27 J		27 V		27 L		27 M		27 S		27 L	
28 V		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M	
29 S		29 D		29 M		29 V		29 L		29 M	
		30 L		30 J		30 S		30 M		30 J	
		31 M				31 D				31 V	

Attention : certains examens ont lieu hors périodes d'examens (prière de consulter ADE).

3.6. Les emplois du temps

Consultation :

Les emplois du temps sont accessibles via www.emploisdutemps.uha.fr où ils sont mis à jour quotidiennement. La connexion s'effectue à l'aide de votre adresse mail et identifiant UHA.



Dans "Liste de Ressources" (colonne de gauche), développer le dossier "Groupes d'étudiants" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "FST" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "LICENCE 2". Cliquer sur votre filière :

- ▶ L2 PHYSIQUE/CHIMIE
- ▶ L2 PHYSIQUE/CHIMIE RENFORCEE

Votre emploi du temps sera affiché :

RECHERCHE	FR	S40 - lun. 30 septembre 2019					
		Lundi 30/09/2019	Mardi 01/10/2019	Mercredi 02/10/2019	Jeudi 03/10/2019	Vendredi 04/10/2019	
LISTE DES RESSOURCES Nom - Groupes d'étudiants ENSMU ENSISA FLSH FMA FSESJ FST LICENCE 1 LICENCE 2 L2 CMI L2 INFORMATIQUE L2 MATHÉMATIQUES L2 PHYSIQUE/CHIMIE L2 PHYSIQUE/CHIMIE RENFORCEE L2 SPI LICENCE 3 MASTER 1 MASTER 2 UTC UTM Enseignants Salles Equipements Etudiants Catégorie6 Catégorie7 Catégorie8	07h00						
	07h30						
	08h00						
	08h30	OPT GEOM CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 PHYSIQUE CHIMIE L2 RENFORCEE PC	ARCHI MATIERE CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 PHYSIQUE CHIMIE L2 RENFORCEE PC	ALG LIN & APPLI CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 PHYSIQUE CHIMIE L2 RENFORCEE PC	CINETIQUE 1 TD ILL_K_002 L2 RENF Gr CHIMIE ROUCOULES Vincent	FILTR AMPPLI CM ILL_K_001 L2 RENF Gr PHYSIQUE CPB2-ENSISA VONAU Francois	CHIMIE ANALYTIQUE CM ILL_K_002 L2 RENF Gr CHIMIE CPB2-ENSISA SCHWARTZ Dominique
	09h00	CPB2-ENSISA CPB2-ENSCM2 L2 CMI PIRRI Carmelo	CPB2-ENSISA L2 CMI HERRMANN Marie-Louise	CPB2-ENSISA L2 CMI L2 SPI -MECA CPB2-ENSCM2 FEMMÉ Elisabeth			
	09h30						
	10h00						
	10h30						
	11h00	ELECTROMAGN 1 TD ILL_K_002 L2 RENFORCEE PC L2 CMI AUBEL Dominique	MICROPROJET CM ILL_J_PC4 L2 RENF Gr PHYSIQUE L2 CMI LIENHARDT Denis	THERMO CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 RENFORCEE PC L2 PHYSIQUE CHIMIE CPB2-ENSISA CPB2-ENSCM2 L2 CMI DUTOURNE Patrick	ANGLAIS TD ILL_E_SALLE A L2 RENFORCEE PC L2 CMI REMITA Carole	CINETIQUE 1 CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 PHYSIQUE CHIMIE CPB2-ENSISA CPB2-ENSCM2 L2 RENF Gr CHIMIE ROUCOULES Vincent	
	11h30						
	12h00						
	12h30						
	13h00						
	13h30						
13h30							
14h00							
14h30							
14h30	TP PHYSIQUE Gr PHYS TP ILL_K_TP PHYS 2 L2 RENF Gr PHYSIQUE L2 CMI BUBENDORFF Jean-Luc	SERIES & APPLI CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 PHYSIQUE CHIMIE L2 RENFORCEE PC CPB2-ENSISA CPB2-ENSCM2 L2 SPI L2 CMI BRIGHT Renaud		ARCHI MATIERE TD ILL_K_002 L2 RENFORCEE PC L2 CMI DEROCHE Irena	OSCILLATEURS CM ILL_K_AMPHI TAGLANG L2 RENFORCEE PC L2 PHYSIQUE CHIMIE CPB2-ENSISA CPB2-ENSCM2 L2 CMI L2 SPI MPEHMOULT Akhmed		
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
16h30							
17h00							
17h00							
17h30							
17h30							
18h00							
18h30							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							

Parallèlement au site, des informations régulières ou occasionnelles : annulations de cours, modifications d'horaires ou de salles, absences d'enseignants... peuvent vous être envoyées sur votre boîte mail.

3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap

L'Université de Mulhouse a mis en place des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

La "mission Handicap" oriente l'étudiant(e) vers les services compétents pour organiser les aménagements spécifiques à sa scolarité : aménagements des examens et de scolarité (sur préconisation du médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)), dispositifs spécifiques (tiers-temps, secrétaires d'examens, surveillance, matériel adapté...). Contactez la Mission Handicap dès la rentrée.

Contact : Mission handicap, Maison de l'étudiant (bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner. 68093 Mulhouse Cedex
tel : 03 89 33 62 17
mail : accueilhandicap@uha.fr

Les dispositions du tiers-temps sont appliquées après avis favorable du service universitaire de médecine préventive.

Qui est concerné :

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales,...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture,...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Les étudiants susceptibles de bénéficier d'un tiers-temps sont priés de se signaler à la scolarité dès la première semaine de rentrée.

En cas de difficulté (liée directement aux études en cours, orientation future, problèmes de santé, problèmes financiers,...), n'hésitez pas à en parler au responsable de filière, à la responsable L2, au Directeur de la FST ou à la scolarité.

Si vous vous rendez compte qu'un/une collègue ne vient plus en cours ou ne va pas bien, **signalez le/la.**

3.8. Les sportifs de haut niveau

La Faculté des Sciences et Techniques encourage les étudiants qui souhaitent mener de front leurs études et les compétitions sportives de haut niveau. Ainsi, des dispositions particulières (aménagement du calendrier, sessions spéciales d'examens, cours de soutien etc.) sont prévues pour les étudiants ayant le statut de sportifs de haut niveau.

Le statut de "sportif de haut niveau" est apprécié par une commission universitaire, après examen du dossier sportif à déposer auprès du **Service Universitaire des Activités Physiques Sportives** (SUAPSA), au gymnase (bât. A) dès le 1^{er} mois de la rentrée.

Responsable : Xavier Demuth

3 rue des Frères Lumière

68 093 Mulhouse Cedex

Téléphone : +33 (0)3 89 33 66 92

Fax : +33 (0)3 89 33 66 95

Courriel : [suaps\(at\)uha.fr](mailto:suaps@uha.fr)

Internet : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/index.html>

Le responsable pédagogique de la filière est chargé d'organiser la mise en place de ces dispositions, en relation avec les équipes pédagogiques.

Pour en savoir plus : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/sport-de-haut-niveau>

3.9. Les étudiants salariés

Les étudiants qui travaillent durant certaines heures de cours et qui souhaitent bénéficier d'un régime "salarié" doivent se signaler à la scolarité de la FST **dès les premières semaines de la rentrée.**

Pour être en règle, ils devront compléter un formulaire de dispense de cours disponible à la scolarité de la FST (même si cela a déjà été signalé lors de l'inscription administrative) et fournir une copie du contrat de travail.

Un contrôle de connaissances spécifique "étudiants salariés" leur sera alors remis.

3.10. Les étudiants boursiers

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, **l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés** et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit être inscrit correctement (**inscription administrative et inscription pédagogique**).

En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens correspondant à ses études, **sans exception et à chaque session**.

ATTENTION : Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne **le reversement des sommes indûment perçues**.

Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours, TD, TP et à la présence **aux examens** sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du CROUS les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le CROUS peut les demander directement à l'étudiant.

Dans le cas où ces pièces ne sont pas transmises par l'étudiant dans les délais fixés (= **sous huitaine**), le CROUS se réserve le droit de **suspendre le versement de la bourse**. Cette suspension est également opérée lorsque l'étudiant ne se présente pas aux examens qui se déroulent à la fin des semestres.

Si, à la suite d'une relance du CROUS, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de reversement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

Lorsqu'un étudiant boursier **doit interrompre ses études** au cours de l'année universitaire **pour des raisons médicales graves** (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer le service de scolarité de la FST et de **transmettre toutes pièces justificatives nécessaires dans les délais**.

RAPPEL IMPORTANT : les justificatifs doivent être remis à la scolarité de la FST **au plus tard huit jours après la date d'émission**, sinon, ils ne seront plus pris en compte.

3.11. Etudiants Campus France

Recommandations médicales importantes

Dans le cadre de votre inscription à l'Université, la visite médicale est une étape importante et obligatoire. C'est pourquoi vous devez, une fois que vous aurez pris connaissance de votre emploi du temps :

1. Dans les deux mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, prendre rendez-vous auprès du service de Santé Universitaire pour une visite médicale de prévention.
2. Effectuer une radio des poumons : pour cela, un bon de radiographie vous sera remis lors de votre visite médicale au SUMPPS. La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Contact du service auquel il faut vous adresser si vous êtes étudiant(e) à Mulhouse :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

1 rue Alfred Werner

68093 Mulhouse

Maison de l'étudiant, 1^{er} étage

téléphone : 03 89 33 64 47

mail : sumpps@uha.fr

Nous vous rappelons que vous devez aussi vous inscrire à la Sécurité Sociale. Cette démarche est obligatoire, elle doit être effectuée après le paiement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) et après votre inscription à l'université.

3.12. Lexique des abréviations universitaires

ECTS : European Credit Transfert System

Un semestre est validé lorsque l'étudiant a obtenu 30 ECTS, soit par acquisition des crédits de chaque UE du semestre, soit par application des règles de compensation entre les UE constitutives du parcours suivi .

UE : Unité d'Enseignement

ECUE : Elément Constitutif d'UE

Coef : coefficient affecté à la note de l'UE pour le calcul de la moyenne du semestre.

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances

Contrôle Continu TD (CCI) : note obtenue lors des épreuves effectuées lors des travaux dirigés en groupe et note obtenue lors du contrôle commun intermédiaire (une seule note ou moyenne de plusieurs notes).

CCF : Contrôle Commun Final

4. Les modalités de contrôle des connaissances – MCC

DOMAINE	SCIENCES TECHNOLOGIES, SANTE												
CHAMP	Sciences et Développement Durable												
Intitulé	Licence physique, chimie - parcours licence renforcée Phys Chem												
A COMPTER DE SEPTEMBRE 2019													
(Approuvées par le conseil FST du) et la CFVU du)													
Fiche semestre 3 parcours Licence renforcée Phys Chem													
Code UE ou ECUE	Intitulé précis de l'UE / ECUE	mutualisation(s)	Type de contrôle Session 1 et durée	Coef Epr	Type de contrôle Session 2 et durée	Coef Epr	Coef. UE/ECUE	ECTS UE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures Projets	Durée totale
12SUMAG3	UE ELECTROMAGNETISME 1	PC + SPI	Contrôles TD CCI 1h30 CCF écrit 2h	1 1 2	Ecrit 2h		1	3	8	48 26			26
12SUOSC3	UE OSCILLATEURS	PC + RENF + SPI méca	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1	3	14	12			26
12SUOPG3	UE OPTIQUE GEOMETRIQUE et INSTRUMENTS	PC + RENF	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1	3	14	12			26
12HUHP3	UE CHIMIE-PHYSIQUE 1						2	6					
12SPTHE3	ECUE Étude thermodynamique de la matière (thermochimie) ET	PC + RENF + ESR	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1		12	14			78
12HPMIC3	ECUE Microprojet OU		Soutenance Orale		Report de la note		1		12	14			
12SPCIN3	ECUE Cinétique 1	PC + RENF + ESR	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1		12	14			
12SUARC3	UE ARCHITECTURE DE LA MATIERE 2	PC + RENF	Contrôles TD CCF écrit 2h	1 2	Ecrit 2h		1	3	16	12			28
12SUTPPC	UE TP de PHYSIQUE et CHIMIE	PC + RENF	CR de TP	1			1	3					36
12SPTPP3	ECUE TP Physique		TP tests 2h []	1	TP test 2h		1				20		
12SPTPPC	ECUE TP Chimie-Physique (fin semestre)	PC + RENF + ESR	*voir ci-dessous []		**voir ci-dessous		1				16		
12SUMAT3	UE OUTILS MATHÉMATIQUES 3						1	3					32
12SPALI3	ECUE Algèbre linéaire et applications	PC + RENF + SPI	CCI 1h30 CCF écrit 2h	1 1	Ecrit 2h		2		10	10			
12SPSER3	ECUE Séries et applications	PC + RENF + SPI	CCF écrit 1h30		Ecrit 1h30		1		6	6			
12SULAG3	UE LANGUE S3	PC + RENF + ESR					1	3					24
12SPANG3	ECUE Anglais ET	+ SPI	Contrôles TD []	1	Ecrit 1h ou Oral	1				12			
12SPALL3	ECUE Allemand		Contrôles TD []	1	Ecrit 1h ou Oral	1				12			
12HUPRJ3	UE PROJET PhysChem S3						1	3					
12SPPIX3	ECUE Outils Web pour préparation Certification Numérique (e-reputation + préparation PIX) ***voir ci-dessous	PC + RENF + ESR + SPI	***		Pas de session 2		***					10	
12HPFRA3	ECUE Techniques d'expression : =Français renfort S3		Soutenance Orale		Soutenance Orale		1			16			46
12HPMAT3	ECUE Mathématiques renfort S3		Contrôles TD		Ecrit 2h		1			20			
Totaux SEMESTRE 3 parcours Licence renforcée Phys Chem								30	102	170	36	10	318
12HUREN3	UE Parcours L.Renforcée PhysChem S3 & choix spécialisation							3*					
12HPMPT3	ECUE Physique : Mécanique + Thermodynamique		CCF écrit 4h	1	Ecrit 2h		1		6	14			
12HPCCT3	ECUE Chimie : Couplage Cinétique + Thermodynamique Au Choix :		CCF écrit 2h	1	Ecrit 2h		1		6	14			60
12HPPFA3	ECUE Physique : filtrage et amplification OU		CCI Ecrit 2h CCF écrit 2h	1 1	Ecrit 2h		1		6 ou 6	14 ou 14			
12HPCCA3	ECUE Chimie : Chimie Analytique		CCF écrit 2h	1	Ecrit 2h		1						
								120	212	32	10	378	
CCI : Contrôle Commun Intermédiaire						CCF : Contrôle Commun Final							

* 3 ECTS propres au parcours Phys Chem, non pris en compte dans le semestre de licence (et donc pour son obtention).

Pour la seconde session :

- Dans les UE non acquises, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pour la deuxième session.
- Les notes des ECUE ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

* TP phys et Chim 1ère session : La note de TP prend en compte la note des comptes-rendus écrits, la note expérimentale et celle des ou de l'examen(s) de TP (écrit/oral/expérimental).

** TP Phys et Chim 2e session : Report des notes de comptes-rendus écrits et de la note expérimentale + examen de TP (écrit/oral/expérimental)

*** Présentation certification numérique: l'absence entraîne un ajournement à l'UE Projet, quelle que soit la note.

[] Etudiant(e)s dispensé(e)s de contrôle continu (salariés, chargés de famille, sportifs de Ht-niveau) : après signature d'un contrat spécifique, une épreuve de substitution finale écrite de 2h ou une épreuve orale, sera organisée.

L'étudiant dispensé choisira en début de semestre avec le responsable de filière :

soit d'être présent à TOUS les TP Physique et TP chimie

soit de ne se présenter qu'à l'examen test de TP physique et chimie en sessions 1 et 2 et dans ce cas SEULE la note finale du test sera prise en compte.

DOMAINE	SCIENCES TECHNOLOGIES, SANTE
CHAMP	Sciences et Développement Durable
Intitulé	Licence physique, chimie - parcours licence renforcée Phys Chem - option physique
A COMPTER DE SEPTEMBRE 2019	
(Approuvées par le conseil FST du et la CFVU du)	

Fiche semestre 4 parcours Licence renforcée Phys Chem - option physique

Code UE ou ECUE	Intitulé précis de l'UE / ECUE	mutualisation(s)	Type de contrôle		Type de contrôle		Coeff. UE/ECUE	ECTS UE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures Projets	Durée totale
			Session 1 et durée	Coef Epr	Session 2 et durée	Coef Epr							
12SUOPT4	UE OPTIQUE PHYSIQUE 1	PC + RENF + ESR	CCI 1h30	2	Ecrit 2h	1	1	3	14	12			26
			CCF écrit 2h	3									
12SUTHE4	UE THERMODYNAMIQUE PHYSIQUE 2	P + RENF P	CCI 1h30	2	Ecrit 2h	1	1	3	14	12			26
			CCF écrit 2h	3									
12SUCHP4	UE CHIMIE 3P						2	5					46
12SPARC4	ECUE Architecture de la matière 3 : des solvants aux solides cristallins	PC + RENF + ESR	CCI 1h30	2	Ecrit 2h	1	2		10	10			
			CCF écrit 2h	3									
12SPINO4	ECUE Chimie inorganique 1	PC + RENF + ESR					3		8	8		10	
			CCF écrit 1h30		Ecrit 1h30								
12SUELM4	UE ELECTROMAGNETISME 2	P + RENF P + SPI	CCI 1h30	2	Ecrit 2h	1	1	3	14	12			26
			CCF écrit 2h	3									
12SUMEF4	UE MECANIQUE DU SOLIDE ET DES FLUIDES 1	P + RENF P	CCI 1h30	2	Ecrit 2h	1	1	3	14	12			26
			CCF écrit 2h	3									
12SUTPP4	UE TP de PHYSIQUE	P + RENF P	2 TP tests 2h []		TP test 2h		2	4				32	32
12SULAG4	UE LANGUE S4						1	3					24
12SPANG4	ECUE Anglais ET	PC + RENF + ESR + SPI	Contrôles TD []	1	Ecrit 1h ou Oral	1				12			
12SPALL4	ECUE Allemand		Contrôles TD []	1	Ecrit 1h ou Oral	1				12			
12HUPRJ4	UE PROJET PhysChem S4	RENF C					2	6					
12HPMAT4	ECUE Mathématiques renfort S4		Contrôles TD		Ecrit 2h		1			20			60
12HPFRA4	ECUE TP Projet en français		Soutenance		Soutenance		1					16	
12HPPRA4	ECUE Anglais renfort		Contrôles TD		Ecrit 2h		1			24			
Totaux SEMESTRE 4 parcours Licence renforcée Phys Chem option physique								30	74	134	48	10	266
12HUREP4	UE Parcours L. renforcée PhysChem S4P							3*					60
12HPPEA4	ECUE Physique: Electromagnétisme approfondi		CCF écrit 2h	1	Ecrit 2h	1	1		8	12			
12HPPME4	ECUE Physique : Mécanique du point & Optique géométrique		CCF écrit 4h	1	Ecrit 2h	1	1		8	12			
12HPPSO4	ECUE Physique: Mécanique du solide approfondie		CCF écrit 3h	1	Ecrit 2h	1	1		8	12			
									98	170	48	10	326

CCI : Contrôle Commun Intermédiaire

CCF : Contrôle Commun Final

* 3 ECTS propres au parcours Phys Chem, non pris en compte dans le semestre de licence (et donc pour son obtention).

Pour la seconde session :

- Dans les UE non acquises, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pour la deuxième session.
- Les notes des ECUE ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

[] Etudiant(e)s dispensé(e)s de contrôle continu (salariés, chargés de famille, sportifs de Ht-niveau) : après signature d'un contrat spécifique, une épreuve de substitution finale écrite de 2h ou une épreuve orale, sera organisée.

L'étudiant dispensé choisira en début de semestre avec le responsable de filière :

soit d'être présent à TOUS les TP Physique

soit de ne se présenter qu'à l'examen test de TP physique en sessions 1 et 2 et dans ce cas SEULE la note finale du test sera prise en compte.

DOMAINE	SCIENCES TECHNOLOGIES, SANTE
CHAMP	Sciences et Développement Durable
Intitulé	Licence physique, chimie - parcours licence renforcée Phys Chem - option chimie
A COMPTER DE SEPTEMBRE 2019	
(Approuvées par le conseil FST du et la CFVU du)	

Fiche semestre 4 - Parcours parcours Licence renforcée Phys Chem - option chimie

Code UE ou ECUE	Intitulé précis de l'UE / ECUE	mutualisation(s)	Type de contrôle Session 1 et durée	Coef Epr	Type de contrôle Session 2 et durée	Coef Epr	Coef. UE/ECUE	ECTS UE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures Projets	Durée totale	
12SUOPT4	UE OPTIQUE PHYSIQUE 1	PC + RENF + ESR	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1	3	14	12			26	
12SUCHO4 12SPCHO4	UE CHIMIE ORGANIQUE 3 ECUE Chimie organique 3	C + RENF C	CCI 1 1h30 CCI 2 1h30 CCF écrit 2h	1 1 2			3 2	7	26	28			70	
12SPTOR4	ECUE TP Chimie organique 3		*TP voir ci-dessous []		**TP voir ci-dessous		1				16			
12SUARC4	UE ARCHITECTURE DE LA MATIERE 3 : des solvants aux solides cristallins	PC + RENF + ESR	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		1	3	10	10			20	
12SUCHI4 12SPINO4	UE CHIMIE INORGANIQUE ECUE Chimie inorganique 1	PC + RENF + ESR	CCF écrit 1h30		Ecrit 1h30		2 3	4	8	8		10	38	
12SPTPC4	ECUE TP Chimie inorganique	C + RENF C + ESR	*voir ci-dessous []		**voir ci-dessous		1				12			
12SUCHC4 12SPCIN4	UE CHIMIE - PHYSIQUE 2 ECUE Cinétique 2	C + RENF C	CCI 1h30 CCF écrit 2h	2 3	Ecrit 2h		2 1	4	8	8			26	
12SPELE4	ECUE Electrochimie	C + RENF C + ESR	CCF écrit 2h		Ecrit 2h		1		4	6				
12SULAG4 12SPANG4 12SPALL4	UE LANGUE S4 ECUE Anglais ET ECUE Allemand	PC + RENF + ESR + SPI	Contrôles TD [] Contrôles TD []	1 1	Ecrit 1h ou Oral Ecrit 1h ou Oral	1 1	1	3		12 12			24	
12HUPRJ4 12HPMAT4 12HPFRA4 12HPPRA4	UE PROJET PhysChem S4 ECUE Mathématiques renfort S4 ECUE TP Projet en français ECUE Anglais renfort	RENF P	Contrôles TD Soutenance Contrôles TD		Ecrit 2h Soutenance Ecrit 2h		2 1 1 1	6		20	16		60	
Totaux SEMESTRE 4 parcours Licence renforcée Phys Chem option chimie									30	70	140	44	10	264
12HUREC4 12HPCS04 12HPCSB4 12HPCMA4	UE Parcours L. renforcée PhysChem S4C ECUE Chimie : Caractérisation des solides ECUE Chimie : Systèmes binaires ECUE Chimie : Chimie de coordination		CCF écrit 2h CCF écrit 2h CCF écrit 2h	1 1 1	Ecrit 2h Ecrit 2h Ecrit 2h		1 1 1	3*	8 8 8	12 12 12			60	
										94	176	44	10	324

CCI : Contrôle Commun Intermédiaire

CCF : Contrôle Commun Final

* 3 ECTS propres au parcours Phys Chem, non pris en compte dans le semestre de licence (et donc pour son obtention).

Pour la seconde session :

- Dans les UE non acquises, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pour la deuxième session.

- Les notes des ECUE ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

* TP Chimie 1ère session : La note de TP prend en compte la note des comptes-rendus écrits, la note expérimentale et celle des ou de l'examen(s) de TP (écrit/oral/expérimental).

** TP Chimie 2e session : Report des notes de comptes-rendus écrits et de la note expérimentale + examen de TP (écrit/oral/expérimental)

[] Etudiant(e)s dispensé(e)s de contrôle continu (salariés, chargés de famille, sportifs de Ht-niveau) : après signature d'un contrat spécifique, une épreuve de substitution finale écrite de 2h ou une épreuve orale, sera organisée.

L'étudiant dispensé choisira en début de semestre avec le responsable de filière :

soit d'être présent à TOUS les TP chimie

soit de ne se présenter qu'à l'examen test de TP chimie en sessions 1 et 2 et dans ce cas SEULE la note finale du test sera prise en compte.

5. Informations importantes

Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence

5.1. Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence :

PIX (nouvelle certification des compétences numériques)

Pour l'obtention du diplôme de licence, chaque étudiant doit se présenter à l'épreuve PIX durant son cursus (Décision CFVU du 24 mai 2018). Plus d'informations vous seront données ultérieurement.

Cette mesure sous-entend qu'un étudiant ayant obtenu 180 Crédits à sa Licence peut se voir refuser la délivrance de son diplôme s'il ne s'est pas présenté à la certification PIX,

5.2. Plagiat : (concerne **TOUT** travail rendu par l'étudiant)

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

5.3. Examens :

Examens finaux/examens de session 2 :

Un étudiant ne peut solliciter un enseignant au sujet de sa copie ou de sa note avant la publication des résultats validés par le jury.

Contrôle intermédiaire ou de TD :

L'étudiant est autorisé à consulter sa copie **en présence de l'enseignant**. La note communiquée ne sera validée qu'après délibération du jury.

Tous les règlements sont à lire sur le site : www.fst@uha.fr, onglet « Etudiants » - rubrique « Réglementation ».